

➤ AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2019-2025

Conformément à la loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a lancé fin 2018 l'élaboration de son nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectif d'anticiper la fracture énergétique et d'enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant globalement de préserver les ressources.

Il a aussi pour objectif d'anticiper les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles. Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et des polluants locaux, la séquestration du CO₂ et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Depuis 2018, la CAPI organise une large concertation avec les acteurs du territoire de manière à travailler ensemble les actions du Plan climat.

L'objectif était de répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, **une consultation publique par voie électronique est organisée pour recueillir les avis du public sur le projet.**

La présente consultation se tiendra à partir du 09/12/2019 jusqu'au 10/01/2020 inclus.

Pour cela, sont mis à disposition pour consultation, sur le site internet de la CAPI (www.capi-agglo.fr), les documents suivants :

- Le diagnostic du PCAET 2019-2025
- La stratégie territoriale du PCAET 2019-2025
- Le plan d'actions du PCAET 2019-2025
- L'évaluation environnementale du PCAET 2019-2025
- L'avis de l'Etat sur le projet de PCAET 2019-2025
- L'avis de la Mission Régionale Autorité Environnementale sur le projet de PCAET

Ces documents sont également consultables en format papier, sur la même période, au siège de la CAPI, 17 avenue du Bourg – BP 90592 - 38 081 L'Isle d'Abeau Cedex, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le public peut faire part de ses observations par email : pcaet@capi38.fr .

Des renseignements complémentaires peuvent par ailleurs être demandés via l'adresse mail : pcaet@capi38.fr

Toute contribution envoyée après la clôture de la consultation ne pourra être prise en considération.

A l'issue de la participation, une synthèse des avis du public sera rédigée. Ce document sera diffusé sur le site Internet de la CAPI pendant une durée de 6 mois. Le projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial sera éventuellement modifié pour tenir compte des retours, avant son approbation par le Conseil communautaire.